

HÉLICE

Droit discrétionnaire (proposition)

Ce Yellow Paper n'a pas de caractère de prospectus ou de document validé par l'Autorité des Marchés Financiers. Investir dans des crypto-monnaies, des ICOs ou des tokens reste spéculatif et peut entraîner la perte totale de son capital. La responsabilité d'Hélice ne pourra être engagée en cas de perte ou de dévaluation de son token, car ces actifs sont très volatils. Il est recommandé de rechercher et de vérifier les informations de manière indépendante.

Roadmap

Phase 1 : Hélice utilisera dans un tout premier temps les frais de transactions pour financer les prothèses. Cela, afin de laisser à Hélice le temps de développer et tester son algorithme pour la mise en place du droit discrétionnaire.

Durant cette phase 1, le token pourra être échangé de manière décentralisée.

Phase 2 : Mise en place du droit discrétionnaire pour remplacer les taxes.

Le token sera alors échangé de manière **centralisée avec un seul carnet d'ordres synchronisé**, en attendant le développement d'une version décentralisée pleinement opérationnelle.

Phase 3 : Le droit discrétionnaire est dorénavant pleinement opérationnel sous forme décentralisée, permettant au token d'être de nouveau échangeable de manière décentralisée.

Droit discrétionnaire

Le modèle Hélice propose une **méthode de financement innovante**.

Celle-ci consiste à utiliser un droit discrétionnaire pour générer des gains en profitant des opportunités d'arbitrage grâce à une organisation spécifique de son marché.

Cette méthode permet à Hélice de financer des prothèses au jour le jour, potentiellement en très grande quantité, **et sans avoir recours à l'émission de nouveaux tokens ou à un niveau trop important de frais de transaction**.

Hélice n'utilise **JAMAIS** ses gains d'arbitrage comme source de profits mais dans le but de financer des prothèses ou autres produits liés.

En **contrepartie** du droit discrétionnaire, Hélice s'engage à réaliser un buyback et burn de son token.

Droit discrétionnaire : Légitimité contractuelle.

Hélice a acquis son droit discrétionnaire **par l'accord de la totalité des participants**. En effet, lors de l'inscription sur la plateforme, tous les investisseurs acceptent en pleine conscience la mise en œuvre de ce droit discrétionnaire. **Tous, y ayant un intérêt :**

- Pas de dilution, car aucune création monétaire ou de titre n'est nécessaire.
- Apporter de la liquidité au marché.
- Éviter des frais de transaction très importants.
- Permettre à Hélice de réaliser ensuite un buyback et burn du token H.

1/3 Droit discrétionnaire : démonstration

Le droit discrétionnaire permet à Hélice de saisir une opportunité d'arbitrage sur 1 à 10% des échanges journaliers **en arrêtant le carnet d'ordres, pendant quelques secondes au maximum**.

Pendant l'arrêt, les investisseurs peuvent continuer à placer des ordres **qui s'accumulent alors dans une antichambre dans laquelle ils sont classés chronologiquement de bas en haut**. L'investisseur a accès à l'antichambre et au carnet d'ordres normal.

Voici un exemple simplifié (sans quantité) avec un cas de hausse du cours. Cependant, le modèle Hélice fonctionne quelque soit la direction du cours.

Antichambre (ordres à l'arrêt)

Acheteurs	Vendeurs
10.5	11
10 _	10 _



Tic tac tic tac...

2/3 Droit discrétionnaire : Démonstration

Un ordre d'achat à 10,5 en présence d'un vendeur à 10 n'est pas une anomalie, l'ordre est barré dans l'antichambre, indiquant qu'il a trouvé une contrepartie. Ainsi, l'acheteur à 10,5 ne trouve qu'un vendeur à 11.

De même, un ordre de vente à 10 malgré un acheteur à 10,5 n'est pas anormal car il a été passé avant la pression haussière.

Dans l'antichambre, **puisque tous les ordres sont à l'arrêt, aucun ordre n'a encore été exécuté**. Hélice va ainsi se saisir de l'opportunité d'arbitrage en retournant dans le passé tic tac.....

Voici comment →

Antichambre (ordres à l'arrêt)

Acheteurs	Vendeurs
10.5	11
10_	10_

1. **Hélice achète à 10.** (Qu'il s'agisse d'Hélice l'acheteur ou un tiers, cela n'a aucune incidence pour le vendeur à 10).
2. **Ensuite, Hélice vend à 10,5 et génère un gain de 0,5.** (L'acheteur à 10,5 gagne une sorte de prime en achetant au prix souhaité alors qu'il n'y avait à l'origine qu'un vendeur à 11).

3/3 Droit discrétionnaire : démonstration

Cas de l'acheteur à 10 :

Hélice a remplacé cet acheteur lorsqu'il a acheté au vendeur à 10. Cependant, l'algorithme d'Hélice, qui choisira toujours la situation la plus arrangeante pour les acteurs de son marché, n'aurait traité qu'une partie des quantités du vendeur à 10, et non pas l'ordre entier. L'acheteur **est averti à l'avance du montant maximal qui pourrait être rogné sur son ordre** s'il est choisi par l'algorithme. Ce montant peut être assimilé à une taxe, bien que ce ne soit pas non plus approprié **car un autre vendeur à 10 peut se présenter. Il ne subirait alors aucune perte.**

Si le cours augmente, l'acheteur **subit une perte dont le montant était connu à l'avance et qui reste très inférieure à une taxe certaine et commune à tous.**

De plus, il peut lui-même avoir bénéficié du droit discrétionnaire à d'autres moments (liquidité, prime, etc.).

Antichambre (ordres à l'arrêt)

Acheteurs	Vendeurs
10.5	11
10_	10_

Les opérations d'Hélice, incluant son droit discrétionnaire, sont visibles par tous les utilisateurs pour vérifier l'impact sur leur ordre.

Intérêts du droit discrétionnaire



Comparaison:

Marché A : Hélice finance les prothèses grâce à des taxes.

- Hélice prélève une taxe et appauvrit donc tous les acteurs de son marché.
- Hélice n'apporte aucune liquidité = moins de volume = moins de prothèses financées = moins de buyback & burn.

Du point de vue de l'investisseur :

- Une taxe certaine (100% des cas) et élevée.
- Un marché moins dynamique
- Moins de rendement

Marché B : Hélice finance les prothèses grâce à un droit discrétionnaire.

- Hélice apporte de la valeur (il vend du token à un acheteur, il achète du token à un vendeur) et a donc enrichi son marché.
- Hélice apporte de la liquidité = plus de volume = plus de prothèses financées = plus de buyback & burn.

Du point de vue de l'investisseur :

- Part du principe qu'il sera taxé à chaque fois mais en réalité, ne le sera que potentiellement, et à un montant moins élevé.
- Possibilité de profiter de la liquidité apportée par Hélice (voir les vidéos).
- Possibilité de gagner une "prime" (voir les vidéos).
- Plus de rendement

Démonstration vidéo et FAQ



Démonstration du droit discrétionnaire.

<https://www.youtube.com/watch?v=tGb4KGMSHQ0>

1 à 10% ? C'est énorme !

<https://www.youtube.com/watch?v=YOnNOgvHja8>

Vous manipulez le cours du token ?!

<https://www.youtube.com/watch?v=KAMU-pS5Szg>

Hélice achète-il vraiment plus que ce qu'il vend ?

<https://www.youtube.com/watch?v=kjXuxwHvjaA>

Tout le monde est vraiment gagnant ?

<https://www.youtube.com/watch?v=O1xSFhwQdlQ>

Durée totale de visionnage : 9:55

La contrepartie : Buyback et burn

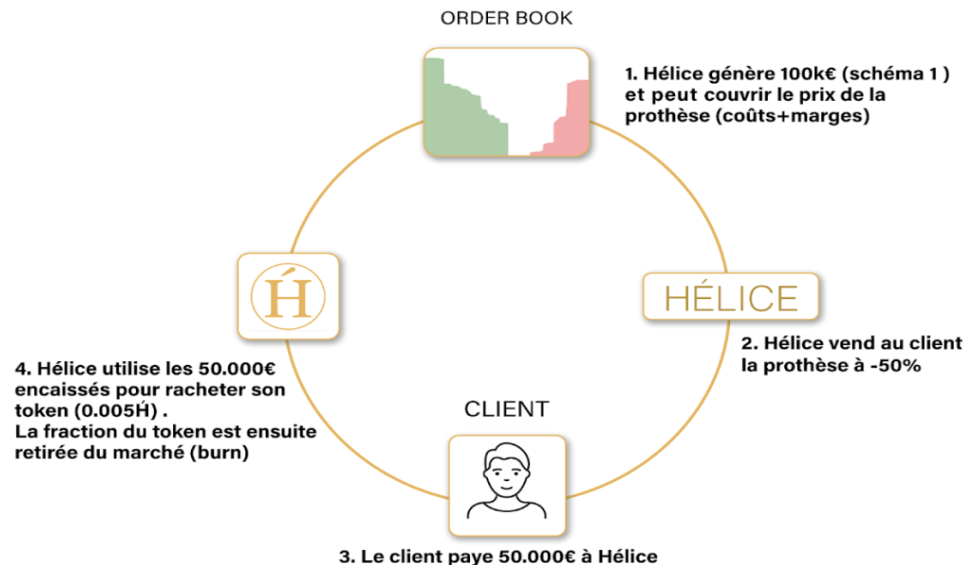
Une fois les gains générés par le droit discrétionnaire, Hélice va acheter la prothèse (de 100k€ dans cet exemple) et la vendre à -50% au client.

Ensuite, Hélice rachète et supprime une fraction de son token avec l'argent du client encaissé. De la liquidité issue de l'économie réelle est donc en permanence réinjectée dans le système.

Ce buyback et burn représente la **contrepartie** au droit discrétionnaire que l'investisseur accorde à Hélice.

C'est aussi la **deuxième innovation** du modèle Hélice : diviser par deux le prix d'un produit sans que le fabricant sacrifie la moindre part de son chiffre d'affaires.

Exemple de modèle de vente d'une prothèse coûtant 100.000€ avec $1H = 10.000.000€$
Schéma 2



Le client paye moins cher et le burn réduit l'offre totale de token

Schéma 2 du Lite Paper (page 3)

Transparence

Les opérations d'arbitrage (montant des gains générés par jour par Hélice), les buyback, les burn (le fonctionnement sera précisé) sont **visibles par tous les utilisateurs**. De même, l'identité d'Hélice **n'est jamais occultée**. La plateforme Hélice diffusera publiquement et en direct chaque opération de buy back et burn effectuée par Hélice ainsi que le nombre de tokens supprimés et de prothèses vendues.